RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ORNE — ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 23 Novembre 1958



ELECTRICES,
ELECTEURS,

Sans être prophète, je vous disais, en Décembre 1955, que les Elections du 2 Janvier 1956 auraient une importance capitale pour les destinées de la France.

Les événements ont démontré combien cette prédiction était vraie. Une Assemblée, comprenant 160 communistes et progressistes, ne pouvait appliquer une Constitution approuvée seulement par un tiers des Français et réprouvée par les deux autres tiers. Dans un monde difficile, assailli par des problèmes que je qualifierai de surhumains, il était inévitable que des déchirements profonds sèment la division au sein de la Communauté Française. Il fallut l'immense prestige d'un homme qui, pour la seconde fois, accepta de se mettre au service du Pays ; son loyalisme envers la République ; le calme et la sagesse du Peuple de France, pour nous éviter la catastrophe.

C'est conscient d'avoir, par une action modeste, certes, mais par des votes contrôlables, tout fait pour éviter le pire et permettre la seule solution possible, que je viens me mettre de nouveau à la disposition des Electrices et Electeurs.

A la disposition de ceux qui croient à la liberté sur le plan confessionnel, économique et social, liberté de pensée, liberté d'expression, liberté d'enseignement doivent avoir pour corollaire une économie libérale, donnant à l'individu le goût du risque et la garantie de l'entreprise.

C'est à nos Exploitants agricoles, qui ne connaissent pas TOUS les bienfaits de l'électricité, de l'eau et d'un habitat décent ; qui ont à lutter, non seulement contre les intempéries, mais plus encore contre des économistes qui n'ont pas compris ce que représentent, pour l'équilibre de notre balance des comptes, les produits du sol de France.

Les prix de garanties récemment institués n'auront de valeur que si l'application des textes est respectée.

A nos Commerçants locaux, à nos Artisans, victimes d'une fiscalité dont les modalités font peser sur eux une épée de Damoclès.

A une industrie complémentaire et non concurrente de ces activités, que j'entends me consacrer. C'est dans une harmonie judicieuse de ces professions, qu'Employés et Salariés peuvent espérer la garantie de l'emploi et du salaire. C'est dans cette prospérité réelle et non factice que l'Etat, se bornant à son rôle d'administrateur et d'orientateur, laissant à l'entreprise privée son rôle de producteur, de transformateur et de commerçant, pourra alors se consacrer à une réelle réforme administrative et fiscale, s'entourer d'un Corps de fonctionnaires fier de sa mission et consacrant le meilleur de lui-même à sa tâche si délicate.

Seul, un Etat fort, ayant ainsi organisé l'économie du pays par une refonte réelle d'une fiscalité archaïque et désordonnée, l'ordre dans les finances signifiant stabilité de la monnaie, condition indispensable à une stabilité politique, indispensable aussi pour assurer une vie décente à nos vieux ; à ceux qui, défavorisés par le sort ou la maladie, ont droit à notre sollicitude ; à ces anciens combattants, qui ont sacrifié leurs belles années au Pays.

C'est un Etat fort qui pourra donner l'espérance à notre jeunesse, en lui permettant de se créer des foyers, par une politique du logement qui puisse porter ses fruits dans nos provinces, où cette jeunesse se révèle d'un dynamisme ardent et créateur, les regards tournés vers l'avenir.

L'espérance maintenant est permise, grâce à l'immense prestige du Général de Gaulle, grâce à son audace. L'Union Française sera autre chose qu'un mot, mais une réalité.

L'Algérie, province française, est un fait ; nous sommes en droit de croire que, la paix bientôt recouvrée, l'angoisse des Pères et Mères de famille, dont les enfants accomplissent, sur l'autre bord de la Méditerranée, une mission qui honore la France et étonne le Monde, aura disparu.

Des promesses, il vous en sera fait de nombreuses, c'est le propre de chaque consultation populaire, et chaque candidat fera son possible pour renchérir sur les concurrents.

Pour ma part, je ne vous en ferai qu'une : celle de consacrer le meilleur de moi-même à la défense de la FAMILLE, de nos LIBERTÉS, de la PAIX, de la FRANCE.

C'est en fils de notre terroir, où s'est écoulée une vie déjà longue, au milieu de vous et avec vous, vivant des problèmes qui sont les vôtres, que je me mets de nouveau à votre disposition.

C'est en toute liberté que vous pourrez, le 23 Novembre, dire si je dois continuer à servir.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Paul PELLERAY

DÉPUTÉ SORTANT

MAIRE DE CONDÉ - SUR - HUISNE

Président d'Honneur
de la Fédération Départementale
des Syndicats d'Exploitants Agricoles

Candidat Indépendant Paysan d'Action Sociale

P.-S. — M. PELLERAY m'a demandé d'être son suppléant. Il sait mon sentiment sur une innovation que je juge incompatible avec le scrutin d'arrondissement pur et simple, que le Pays appelait de ses vœux.

Néanmoins, j'ai estimé de mon devoir de répondre OUI à un ami qui n'a pas démérité et que je continue à tenir en haute estime.

G. de COURSON

PROPRIÉTAIRE-EXPLOITANT

CONSEILLER GÉNÉRAL

RAPPORTEUR DU BUDGET DÉPARTEMENTAL

Imprimerie LEVAYER, Bellême